CONDITIONS.

L'ABEILLE... par an—payable six mois d'avance... à moins que les avis... un arrêté, à moins que celui qui voudra... par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

... abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer... Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LA MOBILE.

Le bâteau à vapeur ATLAS, capt. Eldridge, partira du bout du chemin à coulisses mercredi 19, à 4 heures de l'après midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

SLOO & BYRNE.

17 mars—3

A VENDRE.

Le bâteau à vapeur WALTER SCOTT, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.

POUR MATAMOROS.

La goëlette HELEN MAR, (tirant peu d'eau) capitaine B. F. Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord vis à vis les magasins bleus, ou à

E. W. GREGORY.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe SARAH & CAROLINE, capitaine Prince, peut recevoir 200 balles de coton. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.

POUR BALTIMORE.

Le brick AMAZON, très fin voilier, doublé en cuivre, capitaine Hugg, partira incessamment. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine No. —, ou à

HARRISON, BROWN & Co.

rue Royale No. 117

POUR LIVERPOOL.

Le navire HENRY, doublé et chevillé en cuivre, de première classe, capitaine Nowell, a la plus grande partie de sa cargaison, et partira ... Pour frêt de 200 balles de coton, s'adresser à

I. OGDEN & Co.

rue Gravier, No. 60.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier de première classe AUSTERLITZ, capitaine Wm. Hammond, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour frêt de 2 à 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

Fx. PERRET & GALLY,

rue Royale, No. 59

18 mars

DEMANDE—Un bon navire pour transporter de 8 à 900 balles de coton à un port de la Baltique, s'adresser à

I. OGDEN & CO,

rue Gravier, No. 60

POUR LE HAVRE.

Le paquebot FLORIDA, fin voilier doublé en cuivre, capitaine Mason, partira sous peu de jours, et peut recevoir 300 balles de coton, pour frêt et pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 70, ou à

I. OGDEN & CO,

rue Gravier, No. 60.

18 mars

POUR LE HAVRE.

Le brick neuf BALTIMORE, fin voilier, capitaine ..., ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. LE BLANC,

rue Royale, No. 103

POUR TRIESTE (passant par Gibraltar).

Le brick fin voilier WILLIAMS, capitaine Homer, partira sous peu pour ce port. Pour passage à Gibraltar ou Trieste, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co.

rue Royale, No. 117

6 mars

POUR ...

La goëlette ECLIPSE, fine voilière, capitaine ..., est prête à recevoir ... tonneaux, ... pour un port quelconque. S'adresser à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 103.

POUR VERA-CRUZ.

La goëlette mexicaine TITAN, capitaine Davis, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu ... Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser à

J. J. RAYS & FILS,

rue Ste. Anne, No. 52.

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA, est en chargement et sera bientôt expédié pour le dit port. Les marchandises expédiées ... jouissent de l'avantage de ... 20 pour cent sur les droits. Pour le complément du fret, ou pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27.

POUR LIVERPOOL.

Le navire AMBASSADOR, capitaine Upton, pourra prendre 250 balles de coton, pour le compléter ...

LINCOLN & GREEN.

POUR LA HAVANE.

Le brick ..., doublé et chevillé en cuivre, BELLA-ANITA, partira incessamment, il est très bien construit pour transporter des passagers, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27.

POUR BELIZE (Honduras).

La goëlette GLEANER, capitaine Jyrrel, partira dans quelques jours pour le susdit port. Pour frêt ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 101.

12 fév

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire MARATON, de première classe et doublé en cuivre, capitaine Eldridge; pour frêt de 400 balles de coton, s'adresser à

J. OGDEN & Co.

Rue du Canal, No. 72.

11 fév

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA ou BELLO INDIO, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour sa destination. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complément du fret, comme pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27

5 fév

A VENDRE OU A FRETER.

La barque LOUISA, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 238 tonneaux, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,

117, rue Royale.

13 jan

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe GROTON, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour frêt de 2 à 300 balles coton ou passage, s'adresser à

Fx. PERRET & GALLY,

rue Toulouse.

11 fév

ON désire trouver à louer, une Maison de quatre appartemens. On donnera la préférence pour une située dans la rue St. Pierre à celle du Canal. S'adresser par écrit, en donnant des détails, à la boite, No. 125, à la poste.

22 fév

A LOUER.—Un vaste Magasin d'entrepot, de 80 pieds de longs, sur 40 de large, situé rue St. Philippe, entre Royale & Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au soussigné.

B. DUPUY.

13 ...

A LOUER.

La maison en briques à trois étages, (Free port) entre les rues du Port et St. Ferdinand, s'adresser à

T. NICOLET & Co.

15 fév

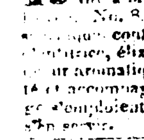

AVIS.—Les soussignés préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent d'établir une Pharmacie sous la raison sociale de P. Landes et Joseph Lavenue. Ils recevront les commandes de la ville et de la campagne. Ils espèrent que leur exactitude à les remplir et à fournir de bons médicamens, leur méritera la confiance des personnes qui s'adresseront à leur pharmacie, rue de la Levée, No. 8, la 2ème. maison après ... l'encoignure par en bas du chemin-à-coulisses.

P. LANDES pharmacien & Co.

29 jan

REÇU par l'Eucharis, venant de Bordeaux, et à vendre à la pharmacie de P. Landes & co, rue de la Levée, No. 8.—Baume prophylactique, anti-cholérique, ... contre le choléra, Elixir odontalgique, poudre dentifrice, élixir tonique et vermifuge, do. cosmétique; liqueur aromatique dite le bouquet des vins. Le tout étiqueté et accompagné d'un prospectus qui indique à quel usage s'emploient ces médicamens composés et la manière de s'en servir.

29 jan

INDIENNES—25 caisses, 100 pièces Indiennes à la mode pour le marché mexicain.

Velours—15 caisses couleurs assorties; articles reçus par le navire Princesse Victoria, de Liverpool et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO,

rue Royale, No. 117.

7 mars

Succession de Samuel Hart.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait point approuvé et homologué.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

13 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Succession de John Gourjon.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toute autre personne que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. O'Dubigg, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué. Par ordre de la Cour.

W F C DUPLESSIS, rég.

13 mars

AVIS D'ADMINISTRATEURS.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes ayant des réclamations contre les successions de Thomas C. Dawson, Peter McCommiskey, Justin Reynolds, Martin Bosman et Eugène Flannagan, d'avoir à les présenter au soussigné Régister des Testaments et administrateur des susdites successions, sous dix jours, à dater de la présente publication, afin que les fonds en mains appartenant aux dites successions, soient distribués parmi les personnes y ayant droit.

W F C DUPLESSIS, rég.

19 mars

Succession de Wm. Fadeuilhe.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. L. Boismare administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis entre les créanciers conformément au dit compte, et le dit compte, et le dit administrateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

19 mars

VENTES PAR LE MARSHAL.

Samuel Locken vs. H. Thistle.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grevot, juge conseiller de la cour de cités, j'exposerai en vente publique, le vendredi, 21 de mars 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un cheval gris, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions de la vente: Comptant.

B. BEAUREGARD, marshal.

10 mars

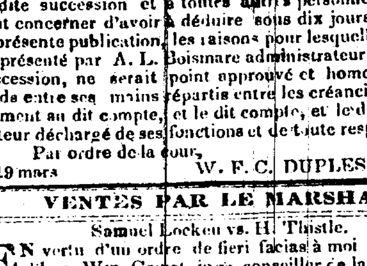

PUBLICATION RECENTE.

EXEMPLES d'écriture, par Debertis, destinées à l'usage des dames, avec une très belle gravure démontrant la manière de tenir la plume. Prix: 50 cts.

Les écoles et les marchands seront fournis, à un prix raisonnable. Le meilleur éloge de ces exemples est que presque toutes les maisons d'éducation des Etats-Unis s'en servent. A vendre au No. 48, rue du Camp, encoignure de la rue Gravier. Aussi, d'excellentes plumes.

8 mars

TAUX DES ECHANGES de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Lettres de Change sur les villes du nord à 60 jours, à 2 pour cent d'escompte; do. d'Angleterre, do. 1 pour 100 do.

A vendre—Checks à vue sur New-York et Philadelphie à 1 pour 100 prime; do. à 75 jours de date, do. 1 pour 100 d'escompte.

Lettres de change sur l'Angleterre, à 60 jours, à 1 pour 100 prem.

18 fév

MAGASIN DE VOITURE.

Rue de la Douane, No. 12 et No. 14.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Consbrook et d'autres arrivages, 4 carosses, divers barrouches et plusieurs cabriolets, &c.

En magasin un assortiment complet de voitures, et superbes voitures à 4 chevaux, et les harnais à vendre à bon marché.

M. WALTON.

7 mars

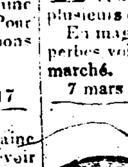

LE soussigné prévient ses amis et le public qu'il vient de faire l'acquisition de la pharmacie de M. Prats, située rue Royale, No. 123, entre St. Louis et Conti; on trouvera constamment dans son établissemens un assortiment complet de Drogues, Médicamens, Produits Chimiques, Instrumens, de Chirurgie, &c, de première qualité, et à des prix avantageux. Les commandes des Messieurs les habitans de la campagne seront exécutées, avec zèle et exactitude; les mêmes soins seront portés dans l'exécution des ordonnances de médecins. Il ose espérer que la manière de remplir des devoirs que lui impose sa profession lui méritera la confiance de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui.

A. A. PEYCHAUD.

17 mars

$25 DE RECOMPENSE.

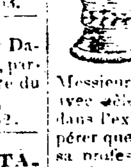

PARTIE marronne de chez le soussigné, le 9 du courant, la mulâtresse nommée JANE, âgée d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, (mesure américaine) elle a amené avec elle son enfant Emilie, âgée de 18 mois; Jane parle très bien l'anglais et le français.

La récompense ci-dessus mentionnée sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cet Etat, ou la conduira chez M. Charles Forstall, rue Dumaine, No. 25.

Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres, sont priés de ne pas la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis conformément aux lois de cet Etat.

VALSIN FORTIER.

17 mars—10

Par le Sarah & Caroline.

ANGLAIRE annonce au public qu'il vient de recevoir de Paris, une partie d'argenterie, tel que, couverts à filets, assortiment complets avec boites, cuillers à soupe, do. à ragout, do. à café, do. à sucre, pince à sucre, poilons pour enfants; tasses pour goûter le vin, huilliers, couteaux à poisson. Aussi, un assortiment de jolies boites à musique, avec airs nouveaux et peintures.

Il a l'honneur de prévenir le public qu'étant sur son départ pour France, il vendra au plus juste prix tant en gros qu'en détail

ANGLAIRE,

rue Royale, No. 230

19 mars

CHAPEAUX ET SOULIERS.

EN débarquement du navire Cornelia et Huntsville, de New-York, Chapeaux de soie de 1ère. qualité et dans le dernier genre; Chapeaux blancs de Castor; do. noirs, do. pour enfans, de différentes qualités.

De plus, un grand assortiment de Bottes, Brodequins et Souliers pour hommes, pour femmes, et pour enfans, à vendre à bon marché par WM. HOLMES & CO,

A l'enseigne des deux bottes d'or, Nos. 79 et 92, rue de la Levée.

17 mars

2 BALLOTS cotonnade française, reçue par le navire Sarah & Caroline, du Havre, à vendre par

A. QUERTIER & BOUTIN.

17 mars

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES.

LE soussigné vient de recevoir et a en débarquement des navires Huntsville et Nashville, en ligne directe de New-York, en un très court passage, un nouvel assortiment de graines de jardinage fraiches, qui le mettent à même de satisfaire les besoins de ses pratiques de la ville et de la campagne. S'adresser comme de coutume à

WM. SMITH.

Au magasin de graines, No. 85, rue de la Douane.

17 mars

AVIS—Attendu que Balthazar Dupuy, ci-devant shériff de la paroisse d'Iberville, s'est adressé à moi pour faire annuller les quatre cautionnements suivants, savoir:

Le premier, de six mille piastres, souscrit par lui, le 11ème. jour de décembre 1819, conjointement avec Joseph Erwin et J. B. Rils sécurités.

Le second de six mille piastres souscrit par lui, le 25ème. jour de février 1823, conjointement avec M. A. Dupuy et J. B. Rils ses sécurités.

Le troisième de six mille piastres, souscrit par lui, le 31ème. jour de janvier 1829; conjointement avec MM. J. B. Rils et Aubry Dupuy ses sécurités.

Et le quatrième de six mille piastres, souscrit par lui, le 28ème. jour de février 1831, conjointement avec Jean Louis Dardane et Aubry Dupuy ses sécurités.

La présente a pour but de prévenir toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles les dits cautionnements ne seraient pas annullés et radiés.

Donné sous ma signature, et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle.-Orléans, le 24ème. jour de février 1834, et la cinquante-huitième année de l'indépendance américaine.

[L. S.]

A. B. ROMAN,

Par le gouverneur,

GEORGE EUSTIS,

Secrétaire d'Etat.

25 fév—30

CHECK sur New-York et Philadelphie, à vendre à la BANQUE DE L'UNION.

12 mars

Graines pour la nourriture des oiseaux.

LE soussigné a reçu un assortiment frais de graines pour la nourriture des oiseaux, entr'autres du millet rond et de la graine de chanvre, dont il aura toujours suffisamment pendant le cours de l'année. WM. SMITH,

Au magasin de graines, No. 85, rue de la Douane.

16 mars

50 TONNEAUX de bois de Campêche, reçus par la goëlette Gleaner, et à vendre par

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 101

5 fév

LECONS D'ECRITURES

Donnés au No. 48, rue du Canal.

T. P. & R. DOLBEAR informent respectueusement les personnes qui ont l'intention de prendre des leçons, de profiter du peu de temps qu'ils ont à rester en ville, attendu qu'ils partiront plutôt qu'ils le croyaient.

14 mars

LETTRES DE CHANGE sur Londres et Paris, à vendre par Fx. PERRET & GALLY,

rue Toulouse.

2 mars

HARPE A VENDRE.

CETTE Harpe est de la fabrique de Chaillot, l'un des premiers fabricans de Harpe, de Paris, et qui a gagné une médaille à l'exposition de 1827. Elle est neuve, très bonne et très élégante, et est munie de cordes de rechange et d'une boite à compartimens pour les mettre. La pareille a été vendue $500 comptant, et celle-ci (le propriétaire partant) sera donné pour $300. S'adresser pour la voir et pour traiter le marché chez B. Casey, marchand de musique et d'instrumens, rue du Camp, No 19.

13 mars—6

LES soussignés reçoivent de France et de New-York, par le navire Huntsville, et offrent à vendre à des prix modérés.

100 pièces Mousseline blanche pour moustiquaire; 3 caisses do. pour meubles; 3 do. pour robes; 2 caisses Mouchoirs en fil; 3 do. batiste vignette en couleur; 2 do. linge de table qualité supérieure; 4 do. étoffes d'été; 4 balles toile à draps française; 2 caisses Mouchoirs en coton; 4 malles mouchoirs Madras fond puce.

BORDERES FRERES.

13 mars

EN DEMANDE: 70 actions de la compagnie d'Assurance des Négocians. S'adresser à

P. J. TRICOU, rue St. Louis.

8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse en et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—No. 7892—*P. Dubertrand* contre *ses créanciers*.—Pétition pour demander du temps.—Après avoir lu et entré la pétition et la cédule dans cette affaire; il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu le samedi, 19 d'avril prochain, en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et qu'en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est de plus ordonné que M. A. Morphy, soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la cour,

Bureau du Greffier, 17 mars 1834,

Fo. BUISSON, dép. gref.

18 mars—10,3ps

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Premier District Judiciaire.—*David Shields* contre *ses créanciers*.—A la demande de M. C. McMillen, avocat du demandeur et sur les preuves données que l'avis ordinaire n'a pas été publié, touchant l'ordre émané dans cette affaire, le 27 de janvier dernier; il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des créanciers aura lieu en l'étude de B. W. Miller, notaire public, le lundi, 24 de mars prochain, afin de délibérer dans l'affaire du demandeur, et pendant ce temps-là toutes poursuites judiciaires contre sa personne et contre ses propriétés seront suspendues. Thomas N. Morgan est nommé pour représenter les créanciers absents. Extrait des minutes.

(Signé) P. LE BLANC,

20 fev—6,2ps dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 7287—*Joseph St-Amand h. c. l.* contre *ses créanciers*.—La cession des propriétés du pétitionnaire, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu à l'étude de M. Théodore Sheghers, notaire public, lundi 24 mars courant, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Par ordre de la cour.

F. BUISSON, dép gref.

12 mars—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. 7281—*Théodore Lanarit* contre *ses créanciers*.—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable aura lieu en l'étude de Louis T. Caire, notaire public, lundi, 24 mars courant, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pendant ce temps poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.

Par ordre de la cour,

P. A. GUYOL, greffier.

12 mars—3

ATTENDU que James Mills, débiteur insolvable, maintenant en prison, a, en vertu de l'acte pour venir au secours des débiteurs en prison, afin d'obtenir le bénéfice du dit acte, adressé une pétition à la cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane. Avis est donné par les présentes aux créanciers du dit pétitionnaire, qu'ils sont cités à comparaître pardevant la dite cour, le 25 de mars courant, à 10 heures du matin, pour dire pourquoi la prière du pétitionnaire ne serait pas écoutée, et pourquoi il ne serait pas délivré de prison. ... mars—6,2ps

LE soussigné se disposant à partir pour France, sous peu, prie ceux auxquels il peut devoir, de lui présenter leurs comptes, et aussi ceux qui lui doivent de vouloir bien le solder sans délai.

Il offre à vendre, à bon compte, les articles suivants, d'importation récente.

Une riche collection de très belles Pendules dans les plus nouveaux genres; superbe Candelabres bronze et dorés de trois à six lumières; Lampes à suspension en bronze de 5, 6 et 3 lumières; Lampes à cheminées, nouveau genre, à 6 & 12 lumières; très beaux Lustres et demi-lustres dorés et en cristal; grande collection de Tableaux de divers genres, cadres riches et du dernier goût; assortiment considérable de Glaces françaises, de 26 à 70 pouces de hauteur, richement encadrées.

Vases en porcelaine et en bronze très élégants, de formes et dimensions variées.

Grand services complet de porcelaine blanche.

" " " " dorés.

" " " " à fleurs.

" " " " à filet bleu émaillé.

" " à thé et à déjeuner, décors comme ci-dessus.

Grand assortiment de plaqué d'argent, consistant principalement en Porte-Liqueur, do. en boite, Porte-Huilier; Salières Bouts de Table; Sucriers; Pince à Sucre, Plateaux à pain; Candelabres de 2 à 5 branches; Flambeaux de 6 à 14 pouces de haut, do. à verine, do. à Bouillotte; Bougeoirs à huile ronds et carrés.

Ornement doré pour croisée.

Deux très beaux Services à thé en porcelaine, très riches décors; Corbeilles en porcelaine de tout genre et formes.

Guéridons à glace pour dessert, do. en bronze et dorés, à plateaux pour fruits; Porte liqueur en bonze et dorés; Caffetières à filtre, d'un nouveau genre.

Très beaux Services de table en cristal taillé, do. ordinaire.

Table de centre à dessus de marbre; Lavabo fermant, garniture dorée, do. ordinaire; Toilettes; Tables a ouvrage; Pupitres à musique, petits Guéridons, Corbeilles de mariage, &c.

VALSIN VIGNAUD,

Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de la Louisiane,

14 février

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—Attendu que W. W. Stewart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la sucession vacante de feu Warren W. Green, décédé ab. intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

F. DUGUE, juge.

19 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE.

ST. LEON a transféré son bureau dans la rue Conti, No. 48.

18 mars—3

1000 SACS DE PITRE, à vendre par

TOURNE & BECKWITH,

Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

15 mars

REÇU par le Chester venant du Havre, et à vendre par le soussigné: 4 caisses Eau de vie de Dantzic; 1 do. crême de thé; 3 do. sirop de groseilles, 1 do. crême d framboises; 1 do. crême de rose; 2 do. crême de noyau Phalzburg; 1 do. crême de cachou; 1 do. huile de Rhum; 1 do. de kirsh; 1 do. marasschino, No. 1; 64 pots geolée de groseilles, coings et prunes; 20 do. fraises, pêches, et abricots, 1 caisse conserves de Colin, telles que: saumon, dindes, poulard, faisans, jambon, alloettes, &c., puis encore des petits pois, des pointes d'asperges, des champignons &c.

J. E. LOREILHE,

encoig. Bourbon & Douane.

13 mars

A VENDRE par les soussignés: 100 sacs Café; 110 caisses Sucre blanc; 100,000 Cigarres 1ère. qualité, dernièrement arrivés par la goëlette Intrepido.

GARCIA, BUYO & CO,

rue Ste. Anne, No. 3

4 m

Madame Fanny Frayer,

Rue Royale, No. 199, entre les rues St.-Pierre et d'Orléans

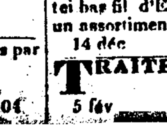

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'elle a un joli assortiment de corbeilles, nécessaires, jouets d'enfans et autres articles d'étrennes; jolis canezous en blonde, bobinet et mousseline; une très grande partie de scieries pour robes, satins brochés couleurs foncées et claires, moiré, broché noir, uni, et autres soieries nouvelles, chali batiste du levant foulard; un grand assortiment de robes de bal et de gaze nouvelle pour robes, écharpes, sandors et chals, et toutes les coiffures assorties; un joli choix tei bas fil d'Ecosse, broderies riches, bas de soie assortis, un assortiment de fourrures et souliers de tous genres.

14 déc

TRAITES sur Paris et Marseille, à vendre par

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 103

5 fév

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS,

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testaments*—Lundi, 24 mars prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Pierre Romain la propriété ci-après décrite, savoir:

UN Terrain, situé au faubourg Washington, à environ un mille ou-dessous du carré de la ville, formant l'encoignure des rues France et Moreau, désigné par le N°. 8 de l'ilet N°. 1 sur le plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville et déposé en l'étude de Charles Janin, notaire, par acte du 5 mars 1832; le dit terrain ayant (mesure américaine) 65 pieds de face à la rue de France, sur 157 pieds, 11 pouces 4-8 de profondeur et de face à la rue Moreau, avec une maison basse, en bois, enduite endedans, couverte en bardeaux, une cuisine en bois &c.

Conditions de la vente: Un et deux ans ee crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypotheque jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur prendra en déduction du premier terme le paiement d'un billet de $900, dû le 2 mars 1835.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS,

22 fév Register des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant Theodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Le mardi 1er. avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Samuel Spotts, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1°. Quatre terrains situés au faubourg Lacourse qu Annonciation, désignés sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer de la ville, le 25 janvier 1833, par les Nos. 19, 20, 21 et 22, de l'ilet No. 52, bornés par les rues Robin, Religieuses, Lacourse et St. Jean Paptiste, et mesurant, en mesure américaine, comme suit, savoir: Les lots Nos. 19, 20 et 21, ont chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, sur 110 pieds entre lignes paralelles, et le lot No. 22, ayant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, sur 143 pieds, 2 pouces entre lignes paralelles, ensemble les bâtisses, droits, actions et privilèges y appartenant.

Cette propriété est sujette à une hypothèque, pour le paiement de quatre billets; un daté le 4 mars 1833, pour $1060, payable à 12 mois de date et les trois autres billets datés le 11 février 1833, de la somme de $1146, 66 2-3 cents chaque et payables à 1, 2 et 3 ans de leur date.

2° Une autre propriété consistant en trois lots de terre, situés au même faubourg, désignés sur le même plan par les Nos. 23, 24 et 25 de l'ilet No. 25, bornés par les rues ci-dessus décrites, et et les 2 premiers lots ont chacun (mesure américaine) 29 pieds 6 pouces de face à la rue Robin sur 143 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes paralelles, et le lot No. 25 a 29 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, sur 110 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses, droits, actions et privilèges y appartenant.

Cette propriété est sujette à une hypothèque, pour 3 billets de $910 chaque, datés le 11 février 1833, et payables à 1, 2 et 3 ans de date.

3°. aussi 2 lots de terre, Nos. 21 et 32, au faubourg Marigny, sur le plan original du dit faubourg, en date du 16 mars 1806. No. 31 mesure 28 pieds de face à la rue Victoire sur 120 pieds de profondeur et face à la rue d'Enghein et la profondeur du côté attenant au No. 22, et 67 pieds de largeur sur la ligne du fonds qui le sépare du lot No. 50. Et le lot No. 32 à 50 pieds de face a la rue Victoire sur 120 pieds de profondeur, et attenant au lot No. 31, le tout mesure française, plus ou moins, avec une bonne maison, cuisine, hangars, droits et privilèges appartenant aux dits terrains. Ces deux terrains seront vendus ensemble, ainsi que 85 actions de la Banque de l'Union portant hypothèque sur les dits terrains. L'acquéreur s'obligera à payer à la Banque de l'Union de la Louisiane, la somme de $4250, due par la dite succession, ayant le même privilège de rembourser la dette sur les dites actions, comme il fut accordé au commencement. Cette propriété est aussi hypothéquée pour le paiement de $3000, dû le 16 janvier 1834.

4°. Aussi 5 lots de terre situés au faubourg Livaudais désignés sur le plan orignal du dit faubourg, par les lettres AA. V. X. Y. Z. Le lot AA ayant 46 pieds de face à la rue de la Levée et 215 pieds de face à la rue Washington vers le fleuve, sur lequel il a 41 pieds 9 pouces de face. Les lots V, X, Y et Z ont chacun 51 pieds 1 pouce de face à la rue de la Levée et 50 pieds de face au fleuve.

Ces quatre terrains sont contigus et le lot Z forme l'encoignure de la rue Washington sur laquelle il a 215 pieds. Ce terrain a 216 pieds sur la ligne qui le sépare du lot Y. Le lot Y a 217 pieds attenant au lot X. Le lot X a 218 pieds attenant au lot V et le lot V a 219 pieds sur le côté attient au lot U, avec toutes les bâtisses, consistant en un excellent moulin-à-scie à vapeur de 40 pieds sur 80, construit en noyer noir avec une machine à vapeur, bouilloires etc., le tout en bon état, construit et monté sous la surintendance du capitaine G. Rickitson, excellent ingénieur. Le dit moulin est considéré comme un des meilleurs du pays. Une bonne maison, cuisine et hangars, avec tous les droits, actions et privilèges y appartenant. Cette propriété est sujette à une hypothèque pour les billets suivans, savoir: trois billets de $1160 chaque, datés le 12 mars 1829, payables à 2, 3 et 4 ans de leur date. Cette hypothèque est sur le lot AA. Aussi pour trois autres billets de $3040 chacun, payables le 15 mars 1834, 1835 et 1836. Cette hypothèque est sur les autres 4 terrains. Les dits 5 terrains seront vendus ensemble.

5°. Aussi les esclaves suivans, savoir: Jack, âgé d'environ 31 ans; Henry King âgé de 23 ans; Anthony, 23 ans; Sié, 26 ans, et Harman de 25 ans, sur lesquels il y a une hypothèque pour 2 billets de $2250 chaque, payables le 13 mai 1834 et 1835.

6°. Aussi l'esclave Jacob, âgé d'environ 40 ans, sur lequel il y a une hypothèque de $320 avec intérêt de 6 pour cent du 19 Janvier 1833 et payable à deux ans de cette date.

7°. Aussi l'esclave Friday, âgé d'environ 26 ans. L'esclave Carles, âgé d'environ 32 ans.

8°. Aussi l'esclave Harry âgé d'environ 35 ans sur lequel il y a une hypothèque de $529 payable le 2 mai 1834.

9°. Aussi l'esclave Harris, âgé d'environ 22 ans, sujet à une hypothèque de $233 34 100, payable le 23 avril 1834 et plus, une somme de $233 33-100 payable le 23 octobre 1834.

10°. Aussi l'esclave Edmond, âgé d'environ 19 ans. Les onze esclaves ci-dessus décrits furent achetés pour le moulin et sont tous de bons sujets.

Les dites propriétés seront vendues à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant un intérêt de 6 pour cent par an du jour de l'adjudication avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs prendront la reversion des hypothèques, risques et responsabilités ci-dessus mentionnés.

11° Aussi, il sera vendu la mulâtresse Maria, âgée d'environ 30 ans, et le nègre George, âgé d'environ 15 ans.

Les conditions de la vente de ces deux derniers esclaves sont 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant intérêt de 6 pour cent du jour de la vente, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs des propriétés ci-dessus mentionnées devront diviser leurs billets par coupons.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS rég.

N.B. Les actes de vente seront passés chez Wm. Christy, n. p., aux frais des acquéreurs.

27 fév

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Mardi, 25 mars prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Caliste Leiris, les esclaves suivans, savoir:

Helen, congo, âgé d'environ 35 ans, d'un bon caractère et bonne conduite, pleinement garantie, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et ses cinq enfans nommés Françoise, Caroline, Michel, José et Henry.

Conditions de la vente: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés devant B. W. Miller, not. public, aux frais des acquéreurs.

22 fév

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments.—Lundi 31 mars prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Antione Nivet l'esclave ci-après décrit, savoir:

Joséphine, mulatresse, âgé de 19 ans, domestique de maison, propre à tout, et bon sujet.

Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance, à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS,

28 fév *Register des Testament.*

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Louis T Caire notaire public aux frais de l'acquéreur.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, 31 mars, prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Penrice, les esclaves suivans, savoir:

Dinah, négresse âgée de 40 ans.

John, mulâtre âgé de 20 ans.

Mary, négresse âgée de 22 ans et son enfant Ellen, âgée de 7 ans.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS, register.

N. B. Les actes de vente seront passés chez W. Christy, not. pub. aux frais des acquéreurs.

1 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi, 11 avril 1834, j'exposerai en vente, à midi, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Elizabeth Mc Alpines, décédée épouse de Joseph Lavenue, l'esclave suivant, savoir:

Clarisse, négresse américaine, parlant français, âgée de 17 ans, domestique de maison, bon sujet, garantie.

Conditions de la vente: Comptant.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 mars

TRAITES SUR LONDRES, à vendre par

I. OGDEN & Co.

Rue du Canal, No. 72.

11 fév

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi, 25 avril prochain, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de Ellen B. Ker, décédée épouse de Levi Pierce, l'esclave et les terrains ci-après décrits, savoir:

ESCLAVE.

JACK, griff.

TERRAINS.

1°. Un morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, contenant environ 181 acres.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $826 2-3 dû le 1er. mai 1835, et pareille somme le 1er. mai 1836 et 1837 et la balance du prix de la vente en un billet endossé à satisfaction, payable dans 3 ans, et portant hypothèque sur la propriété vendue.

Cette propriété est vendue sans aucune garantie de titre et de dimensions.

2°. La moitié indivise d'un lot de terre situé au faubourg Annonciation, désigné par le No. 3, dans l'ilet No. 59, ayant 54 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $412, 50 cents dû le 4 avril 1835, et la balance en un billet endossé à satisfaction payable le 4 avril 1836 portant hypothèque sur la propriété.

3°. Un lot de terre situé au faubourg Saulet, ayant 41 pieds 10 pouces plus ou moins à la rue Hunter sur diverses profondeurs.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $2500 dû le 9 avril 1835, et la balance le 9 avril 1836 en un billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale.

4°. Deux terrains situés au faubourg Marigny, dans l'ilet No. 106, désignés par les Nos, 6 et 7 ayant chacun 60 pds. de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, et un terrain dans le même faubourg, dans l'ilet No. 68, désigné par le No. 5, ayant 60 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

Conditions: l'acquéreur devra payer la moitié comptant et la balance dans un an, en un billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale.

5° Deux terrains situés au faubourg Lacourse, dans l'ilet borné par les rues St. Jean Baptiste, Oranger et Race, et la Place publique, ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes paralèlles, lesquels terrains forment une des encoignures de rues St Jean Baptiste et Orange.

Conditions: l'acquéreur devra payer la moitié comptant et la balance dans un an, en un billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale.

6°. Un lot de terre formant une des encoignures des rues Constance et Duplantier, mesurant 120 pieds de face, sur chacune des dites rues sur une même profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $2006 payables le 20 avril 1834, 1835 et 1836, et la balance payable le 20 avril 1837, en un billet endossé à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

8°. La moitié indivise d'un terrain situé dans la rue Baronne, entre les rues Julie et Girod, ayant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.

Conditions: Un an de crédit, en billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

9° Un lot de terre situé dans la rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, ayant 28 pieds de face à la rue Royale, sur 125 pieds de profondeur plus ou moins, s'étendant jusqu'à "Exchange Place," où il mesure 25 pieds de face.

Conditions: l'acquéreur devra payer la moitié comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Conditions de la vente. L'esclave payable à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale, et les terrains aux conditions ci-dessus énoncées.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés par Wm. Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs.

20 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 9 avril 1834, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Michael Clifford, les esclaves et terrains ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES

CHENEY, négresse âgée d'environ 40 ans.

BETSEY, négresse âgée d'environ 23 ans.

TOM, nègre âgé d'environ 75 ans.

TERRAINS.

Deux Lots de Terres situés au faubourg Religieuses, Nos. 49 et 50, ayant chacun, 51 pieds de face à la rue Bellegarde, sur 162 pieds de profondeur, (mesure française) ouvrant à la dite profondeur où il mesure 51 pieds 2 pouces; l'acheteur s'obligeant à payer un billet souscrit par le défunt à l'ordre de Peter Cunningham, le dit billet daté du 25 février 1832, de la somme de $1080 payable à 3 ans de date, et la balance payable à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement.

Un autre lot de terre désigné sous le No. 11, dans l'ilet No. 12, situé au faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, ayant 42 pieds 8 pouces de face à la Troisième rue, entre les rues Rousseau et Fulton, sur 125 pieds de profondeur, (mesure anglaise). L'acheteur s'obligeant à payer deux billets souscrits par le défunt à l'ordre de Robert Hastings, datés du 22 mars 1832, chacun de la somme de $100 et payables à 3 et 4 ans et la balance payable à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement.

Un autre lot de terre désigné sous le No. 9, dans l'ilet No. 76, situé au faubourg Annonciation, paroisse d'Orléans, ayant 30 pieds de face (mesure française) sur la rue des Naïades, sur 100 pieds (mesure anglaise) de profondeur, payable à 6, 12, et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Conditions de la vente: Les esclaves payables à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et les terrains payables aux termes et conditions ci-dessus énoncés.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de William Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

6 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister—Mercredi, 16 avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de Spence ou mineurs Young, l'esclave suivant, savoir:

Catherine, négresse âgée d'environ 30 ans, un peu cuisinière blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions de la vente: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

14 mars

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens.—Mercredi, 16 avril prochain, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Michel Bridon, l'esclave suivant, savoir: Isaac, nègre.

Conditions de la vente: 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

14 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Mercredi, 26 du courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, dans la rue des Ursulines, entre les rues des Remparts et St. Claude, les meubles meublans et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feu James Garsides. Conditions de la vente: comptant.

Par ordre de la Cour.

W F C DUPLESSIS, rég.

14 mars

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi, 18 avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu James Garsides, les esclaves et la propriété ci-après décrite, savoir:

ESCLAVES.

Louise, négresse âgée d'environ 55 ans.

Rosine, négresse âgée d'environ 15 ans.

PROPRIETE FONCIERE.

Un Lot de Terre, situé rue des Ursulines, entre les rues des Ramparts et St. Claude, ayant (mesure française) environ 38 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 155 pieds de profondeur, plus ou moins.

Conditions de la vente: Comptant.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, reg.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

17 m

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Samedi, 29 mars courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, dans la rue Bourgogne, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, les meubles meublans et autres effets mobiliers appartenant aux successions de Mathé Firmin Perreault et Hortense Mathé, alias Toutant veuve de Firmin Perreault, h. c. l. Conditions de la vente: comptant.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

17 mars

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testamens—Samedi, 22 mars, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de Marie Magdeleine Minette Siffroy, décédée épouse de Barthéleiny Campanel, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé en cette ville, rue Toulouse, côté sud-ouest, entre les rues Bourgogne et Dauphine, mesurant quarante pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur (mesure française) borné d'un côté par Philippe Avegno, et de l'autre côté par Madame Santo, avec une maison basse, en briques, couverte en ardoises, une cuisine en briques, couverte en tuiles et autres dépendances, le tout en bon état.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

L'acte de vente sera passé pardevant Théodore Seghers, not. public, aux frais de l'acquéreur.

17 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu, le samedi, 22 du courant, à l'encoignure des rues Hôpital et Dauphine à 4 heures P. M. un fond de cabaret, consistant en liqueurs, et beaucoup d'autres articles. Conditions à la vente.

19 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

SAMEDI, 22 mars, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi, rue de la Douane, No. 30, entre Levée et Chartres, pour clore une facture, un assortiment de Vin de Bordeaux rouge et blanc de diverses qualités; plus, 40 caisses Liqueur fine, 40 caisses Vin de Lafitte, et quelques fontaines filtre.

Conditions, à la vente.

19 mars

PAR HEWLETT & BRIGHT.

LE samedi, 22 mars 1834, à la Bourse de Hewlett, il sera offert à louer pour 12 mois à partir du 15 courant,

5 MAGASINS à 3 étages et contigus, situés dans la rue Julie, entre les rues du Commerce et de la Nouvelle-Levée, du côté nord. Chaque magasin a 22 pieds de face, sur 74 de profondeur.

Le locataire donnera des notes endossées et approuvées, payables à 3, 6, 9 et 12 mois pour le loyer, après adjudication. On sera tenu de rendre les magasins dans le même état qu'ils seront livrés.

18 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

EN vertu d'un jugement rendu par l'hon. Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Céleste Destréhan, épouse de Prosper Marigny, vs. Prosper Marigny son mari, et pour opérer la liquidation de la communauté qui a existé entre les époux, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le lundi, 31 mars prochain, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Une HABITATION située sur la rive droite du fleuve à un mille et demi au-dessous du Ferry de la Nouvelle Orléans, bornée par en haut par l'habitation de M. Fercy Verret, et par en bas par celle de M. Pre. Cazelar, divisée comme suit:

22 Lots d'un arpent de face au fleuve; 1 do. de 8 arpens de face au fleuve avec les établissemens qui s'y trouvent; 1 do. de 2 3-3 arpens de face au fleuve avec les établissemens qui s'y trouvent; ces 24 lots ont chacun la profondeur de 40 arpens. Un lot en arrière des précédents et courant en profondeur jusqu'au Bayou Villars, conformément à un plan dressé par B. Buisson, arpenteur.

Une portion de terre formant l'angle des rues de la Victoire et Champs Elysées, divisée en 7 lots, 6 faisant face au Rail-Road, le 7ème. fesant face à la rue de la Victoire, conformément à un autre plan dressé par l'arpenteur susnommé.

13 ESCLAVES.—*Nègres.*—Hiram, âgé de 26 ans; Caleb, de 26 ans; Anthony, de 26 ans; Greenbury, de 27 ans; Louis, de 20 ans; Zénon, de 18 ans, Jonas, de 11 ans.—*Négresses.*—Amélie et ses 3 enfans; Charlotte et son enfant; Frosine et son enfant Henriette, Louise, 13 ans.

Conditions 1, 2, et 4 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pour les lots d'habitation seront passés chez H. H. Pédesclaux, not. pub., ceux résultant de la vente des terrains et des esclaves seront passés chez Joseph Cuvilier, aussi notaire public, le tout aux frais des acquéreurs.

7 mars

PAR HEWLETT & BRIGHT.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour de Paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu le samedi, 12 avril, à midi, l'esclave PETER, mulâtre âgé d'environ 25 ans, fesant partie des biens abandonnés par Rouder & Gouville à leurs créanciers.

Conditions; Moitié comptant, et la balance à 6 mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

11 mars

PAR HEWLETT & BRIGHT.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu l'honorable Joshua Lewis. En vertu d'un décret de la dite cour, il sera vendu le 22 de mars prochain, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les esclaves et les propriétés foncières suivants, provenant de la dite succession, savoir:

ESCLAVES:

Daniel, nègre âgé de 61 ans, charron et charpentier ordinaire; Joe, nègre, bon domestique, palefrenier, cocher et c., a rester, bon cuisinier, âgé de 28 ans; Ciara, négresse de 30 ans environ, avec ses 6 enfans, Henriette de 11 ans; Frédérick de 10; Milly de 8; Fanny de 4; Bob de 3 et Noël de 18 mois; cette négresse est bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique; Jack, nègre de 32 ans environ, bon laboureur, bucheron et nègre de champ; Nancy sa femme de 40 ans, cuisinière ordinaire et blanchisseuse; Louis son fils, nègre de 27 ans environ, excellent laboureur, bucheron, charretier et nègre de champ; Patrick, père de Louis, de 13 ans, très intelligent, Jourdan, de 34 ans, bucheron et au fait de tout sur une habitation.

William âgé d'environ 56 ans, un bon bucheron, laboureur, nègre de champ et utile sur une habitation.

PROPRIETES FONCIERES.

Un Terrain situé au faubourg Clouet, de 240 pieds, mesure française, à la rue Clouet, sur une semblable profondeur. Ce morceau de terre sera vendu par terrains, suivant un plan qui sera exhibé à la Bourse, avant le jour de la vente.

Aussi, un lot de terre situé à Mandeville, sur le lac Pontchartrain, entre le chemin à coulisse et l'embouchure du Bayou St. Jean, de 60 pieds de face, mesure française, à la rue Columbus, sur 120 pieds de profondeur, et désigné sur le plan déposé chez M. C. Pollock, notaire public, sous le No 5, de l'ilet 153.

Un morceau de terre dans la paroisse St. Tammany, sur la gauche du Lac Pontchartrain presque vis-à-vis le chemin à coulisses, de la contenance de 1500 arpens. Cette terre est à 4 milles à l'est du bayou Chinchuba, et est cornée à l'est et à l'ouest par terres de M. Bernard Marigny, au sud par le Lac Pontchartrain, et au nord par terres de M. Charles Parent et de Mme. Bertel.

Une portion de cette terre sera divisée en terrains, suivant un plan qui sera exhibé.

Conditions: Les esclaves à 6 et 12 mois, et les terres à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de M. Wm. Christy, aux frais des acquéreurs.

22 fév

CHAPEAUX

SOULIERS & BOTTES.

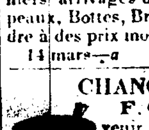

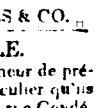

A L'ENSEIGNE DES

DEUX BOTTES D'OR.

Nos. 79 et 92, rue de la Levée.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et leurs connaissances, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment de Chapeaux, Bottes, Brodequins et Souliers, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés en gros et en tail.

WM. HOLMES & CO.

14 mars—a

CHANGEMENT DE DOMICILE.

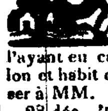

F. ORIOL & CO., ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis en particulier qu'ils ont transporté leur Pharmacie à la rue Condé, No. 31, vis-à-vis la rue de Madison, propriété du Dr. Formento.

25 fév

$25 DE RECOMPENSE.

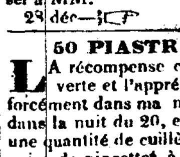

EST parti marron de la raffinerie de la Louisiane, le nègre JACQUES, domestique et cocher, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces américains, parlant l'anglais et le français, il a une plaie à la jambe l'ayant eu cassée, figure maigre; il avait sur lui un pantalon et habit de drap noir, un crêpe à son chapeau. S'adresser à MM.

FORSTALL & CO.

23 déc

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée pour la découverte et l'appréhension des voleurs qui sont entrés forcément dans ma maison, rue de la Douane, No. 216, dans la nuit du 20, et en emportèrent un tiroir d'acajou, une quantité de cuillères d'argent, à manches d'ivoire, une paire de pincettes à sucre, 8 paires de bottes neuves et plusieurs autres objets. Les cuillères étaient marquées M. E. W. Le tiroir qui contenait ces objets appartenait à un buffet et portait une loupe de verre taillé.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque convaincra les susdits voleurs, ou une proportionnée pour tous renseignements qui pourront conduire à les découvrir,

M. WALTON

23 déc rue de la Douane, nos. 12 et 14.

A VENDRE—Le nègre de valeur Austin, âgé d'environ 30 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi, excellent sujet, très intelligent, charpentier, menuisier, le principalement charron.

Les termes sont très favorables. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à

H. BONNABEL & FRERES,

faubourg Ste. Marie.

13 mars

DROGUES FRAICHES, produits, chimiques, sangsues de choix, &c., en débarquement,

H. BONNABEL & FRERES.

13 mars

LES soussignés offrent a vendre: 500 livres de Salsepareille; 5 barils de Miel blanc; 15 caisses de Fruits de la Havane; 10 do. de Canton; 6 do. Sirop de calebasse; 2 do. Prunes en boites et en jarres; 4 do. Gomme arabique; 2 barils Graines d'oiseau; 100 caisses Sirops assortis; 200 do. do. de Limon; 100 do. do. Naturel; Peppermint en baril et par gallon; Stongthon's Bitters do.

H. BONNABEL & FRERES,

13 m pharmaciens, rue Tchoupitoulas.

ETABLISSEMENT DE MACHINE A VAPEUR.

No. 120, rue de la Nouvelle-Levée, encoignure St. Joseph.

LE soussigné informe le public qu'il est prêt à construire toutes espèces de machine à vapeur. Il fournira des ouvrages en fer, des fontes de cuivre et de fer, et fera en ce genre toutes sortes de réparations pour les bateaux à vapeur. Les ordres seront exécutés avec promptitude. Il espère que le public continuera à le patroniser.

J. F. OSBORN.

N B Il a maintenant en main: 1 machine de 14 1-2 pouces à cylindre; 1 do. 11 1-2 do. do.; 1 do. 7 1-2 do. do.; 1 do. 6 1-2 do. do.

17 déc—6m